



# FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129, Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant@vieuxmarchestdenis.com](mailto:exposant@vieuxmarchestdenis.com)

[www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

## Formulaire d'inscription 13 et 14 août 2022

### INFORMATIONS SUR L'ARTISAN

Nom complet	Cochez : <input type="checkbox"/> Nouvel artisan <input type="checkbox"/> Ancien artisan
Adresse	No Appartement
Ville	Code Postal
Téléphone	Cellulaire:
Courriel:	

### INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LES PRODUITS EXPOSÉS

Nom de l'entreprise (S'il y a lieu)
Site web
Description de vos produits
<b>Veillez svp joindre au minimum 3 photos de vos produits (obligatoire)</b> <b>Seuls les produits de création artisanale québécoise sont acceptés.</b>

### INFORMATION SUR LE KIOSQUE

Apportez-vous un abri ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<b>Note: - Maximum permis pour l'abri : 10 pieds X 10 pieds</b> <b>- Aucun abri n'est fourni par l'événement.</b>
<b>ÉLECTRICITÉ:</b> Si vous en avez absolument besoin, énumérez vos appareils. Nous évaluerons votre besoin et si possible nous vous en fournirons.		
Y aura-t-il dégustation à votre kiosque ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Est-ce que vous manipulez des aliments avec vos mains ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
<b>ALIMENTATION : Vous devez fournir une copie de votre permis de vente au détail du MAPAQ</b>		
<b>BOISSONS ALCOOLISÉES : Vous devez fournir une copie de votre permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.</b>		

### FRAIS DE LOCATION

KIOSQUE (obligatoire)	TABLE (facultatif)	TOTAL KIOSQUE + TABLE
KIOSQUE: 195\$ (10' X 10') taxes incluses <input type="checkbox"/> 1 kiosque = 195,00\$ <input type="checkbox"/> 2 kiosques = 390,00\$ <input type="checkbox"/> 3 kiosques = 585,00\$	<input type="checkbox"/> 1 table = 20,00\$ <input type="checkbox"/> 4 tables = 80,00\$ <input type="checkbox"/> 2 tables = 40,00\$ <input type="checkbox"/> 3 tables = 60,00\$	TOTAL KIOSQUE + TABLE ↓ ↓ \$
TOTAL KIOSQUE: (2 jours) <input type="text"/> \$	TOTAL TABLE: (2 jours) <input type="text"/> \$	

**Paiement: Si votre inscription est retenue, vous recevrez les informations de paiement par courriel.**



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129, Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant@vieuxmarchestdenis.com](mailto:exposant@vieuxmarchestdenis.com)

[www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise.

Autorisez-vous la Fête du Vieux Marché de St-Denis Inc. à divulguer votre

**adresse courriel** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI  NON

Autorisez-vous la Fête du Vieux Marché de St-Denis Inc. à divulguer votre

**numéro de téléphone** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI  NON

### CONDITIONS DE LOCATION

Cochez:

- 1- La Fête du Vieux Marché de St-Denis inc. n'est pas responsable des bris, pertes ou vols pouvant survenir sur le site et ce pour toute la durée de l'événement.
- 2- L'artisan s'engage à vendre uniquement les produits décrits sur son formulaire d'inscription. Le comité de sélection se réserve le droit de refuser certains produits.
- 3- L'artisan s'engage à être présent le samedi ainsi que le dimanche des festivités.
- 4- L'artisan s'engage à respecter les heures d'arrivée et de départ qui lui seront fournies afin d'assurer le bon déroulement des activités.
- 5- L'artisan s'engage à libérer son kiosque à la fin de chacune des journées d'exposition, afin de rendre les lieux sécuritaires, propres et accessibles.
- 6- L'artisan a pris conscience qu'une fois le chèque encaissé, aucun remboursement ne sera effectué et ce en aucun cas. À l'exception d'une annulation par le comité organisateur, due aux contraintes de la COVID-19.
- 7- La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription.
- 8- L'artisan s'engage à se costumer durant toute la durée de l'exposition.
- 9- L'artisan s'engage à offrir uniquement des créations artisanales et québécoises.
- 10- Il est interdit de fumer à l'intérieur et près des kiosques.
- 11- L'artisan s'engage à respecter les bénévoles et organisateurs. S'il y a un manquement, l'artisan sera invité à quitter sans remboursement.

### AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, D'ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO OU DE PRODUCTIONS

Dans un objectif d'information, de promotion ou de partage, la Fête du Vieux Marché de St-Denis peut utiliser des photographies et des enregistrements audio et vidéo ou des productions. Elles peuvent être placées dans diverses publications internes ou externes ou sur internet. Les productions et photographies peuvent également être reprises par les médias. Aucun caractère lucratif n'y est associé.

Type d'utilisation:

- 1- Publication de photographies, enregistrements audio et vidéo ou productions dans les médias d'information.
- 2- Publication sur le site internet de la Fête du Vieux Marché ([www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)) ou sur des sites de partage (Facebook, You Tube, etc)
- 3- Publication de photographies à des fins publicitaires et dans des documents à diffusion publique, tels que les dépliants ou bulletins d'information et les outils de promotion.

### AUTORISATION OU REFUS

Cochez :

J'AUTORISE:

que moi, mon équipe ou mon kiosque soit photographiés ou enregistrés (audio et vidéo) dans le cadre de toutes ses activités afin que la Fête du Vieux Marché de St-Denis puisse diffuser ces documents selon les types d'utilisation décrite ci-dessus.

JE REFUSE:

que ces photographies ou enregistrements soient diffusés.



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129, Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant@vieuxmarchestdenis.com](mailto:exposant@vieuxmarchestdenis.com)

[www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

### DÉCLARATION & SIGNATURE

Cochez :

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et m'engage à les respecter.

Je reconnais être informé que le non-respect de mon engagement envers les conditions de location entrainera le refus de mon inscription ultérieure.

Je déclare avoir lu et compris l'information ainsi que les modalités d'inscription.

Je renonce à toute forme de rémunération ainsi qu'à tout recours ou poursuite de quelque nature que ce soit contre la Fête du Vieux Marché de St-Denis inc. et ses bénévoles.

Signature

Date :

### RAPPEL DES PIÈCES JOINTES

Cochez :

J'ai fait parvenir 3 photos de mes produits (obligatoire afin que votre dossier soit complet)

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

### COMMENTAIRES



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129, Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant@vieuxmarchestdenis.com](mailto:exposant@vieuxmarchestdenis.com)

[www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

## Modalités d'inscription 2022

- Remplissez le formulaire et faites le parvenir par courriel ou par la poste.
- Une réponse vous sera acheminée dès que le comité de sélection aura fait leurs choix et ce au plus tard le 10 avril 2022

### Date limite de réponse : 5 avril 2022

Un comité de sélection, évaluera les demandes d'inscription et les choix seront faits selon certains critères, dont l'originalité, la diversité etc. Noter que la sélection ne se fait pas sur la base de l'ancienneté, ceci afin de donner la chance à d'autres mais aussi pour s'assurer de la diversité. Une inscription incomplète sera rejetée et réévaluée lorsqu'elle sera reçue complète.

### Paieiment

Votre paiement sera exigé dès que vous aurez reçu votre lettre d'acceptation. Les informations de paiement seront jointes à votre lettre et vous aurez jusqu'à la date indiquée pour l'effectuer. S'il est reçu après la date limite, votre inscription sera rejetée.

### Produits admissibles

Afin de promouvoir les produits locaux, les produits doivent être faits au Québec et de façon artisanale. Seuls les produits inscrits sur votre formulaire et accepté par le comité de sélection, pourront être présentés lors de l'événement.

### Kiosques

Nous n'offrons aucune location d'abri, toutefois vous pouvez apporter le vôtre. Il ne doit pas excéder 10' X 10' puisqu'il vous sera impossible de l'installer.

**Notez que l'électricité à votre kiosque sera fournie seulement par grande nécessité. Vous serez avisé s'il n'est pas possible de vous en fournir.** Il est possible de laisser votre abri dans le parc à la fin de la journée, cependant par mesure de sécurité, nous vous demandons de vider votre kiosque. Noté que nous ne sommes pas responsables des vols ou des dommages causés à vos installations ainsi qu'à vos produits.

### Port du costume

Afin de générer une ambiance typique des marchés d'époque, tous les artisans et accompagnateurs qui occupent un kiosque doivent **obligatoirement être costumés**. Nous ne nous soucions pas de l'époque auquel réfère le costume, il doit cependant respecter le critère de « costume d'époque ». Cette coutume est une caractéristique importante de cette fête et ce, pour le bon plaisir des visiteurs qui sont inévitablement charmés.

### Criée des âmes

Chaque année, nous demandons une contribution aux artisans afin de donner lieu à la Criée pour les âmes. Sous forme d'encan, cette vente aux enchères permet d'amasser des sommes que nous remettons aux organismes locaux. Cet événement a lieu le dimanche en avant-midi à la Scène Desjardins.

### Annulation COVID-19

Si nous devons annuler l'événement à cause de situation hors de notre contrôle, le paiement complet vous sera remboursé.